

Sujet : Déclaration IOTA - Reconstruction STEU Arthies - Accord avec prescriptions particulières

De : robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr

Date : 17/05/2023 à 10:02



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique

Vous avez adressé le 16 mars 2023 un dossier de déclaration, au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant la reconstruction de la STEU Arthies sur la commune d' ARTHIES et pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 16 mars 2023. Après avis favorable du service en charge de la police de l'eau sur ce secteur, je vous informe que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier. Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Partie 1 : administration en charge du dossier

Administration en charge du dossier : DDT 95 - SAFE 95 - Pôle eau

Agent : SANÉ Maïmouna

Courriel de contact : maimouna.sane@val-doise.gouv.fr

Partie 2 : données de référence de l'AIOT

SIVU D'ASSAINISSEMENT D'ARTHIES MONTEDOUR EN VEXIN

Saint-Thomas

95420 ARTHIES

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : DIOTA-230316-105215-680-535

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 16/03/2023

Le numéro d'AIOT est : 0100017132

Partie 3 : pour le bon déroulement du contrôle , vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes

Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

Partie 4 : documents téléchargeables

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : maimouna.sane@val-doise.gouv.fr